



Se former avec la CGT

Plan de formation syndicale

De l'Union Locale CGT Pays du Mont-Blanc

GUIDE DE LA FORMATION SYNDICALE 2026

1. La Formation syndicale
Pourquoi ?
2. Le nouveau parcours du de la syndiqué-e
3. Être acteur toute sa vie syndicale
4. Juridique
5. Plan de formation 2026
6. Fiche pré-inscription

Nous le savons, la CGT revendique une sécurité sociale, comprise au sens large, qui allie accès à l'emploi digne et correctement rémunéré, déroulement de carrière grâce à des droits attachés à chaque personne quelles que soient les évolutions des entreprises, et droit à une véritable formation, professionnelle et syndicale, tout au long de la vie.

Or, pour conquérir un tel progrès social, nos syndiqué-es doivent non seulement augmenter en nombre mais aussi devenir pleinement acteurs et décideurs.

Concernant la formation syndicale en tant que telle, notre organisation s'emploie à créer les conditions pour que chacune et chacun, fort(e) de la confiance accordée par ses camarades à travers le vote, puisse assumer des responsabilités à tous les niveaux de notre organisation, ce qui requiert d'acquérir les connaissances et, plus largement, les capacités indispensables à la réussite des missions qui lui sont confiées.

C'est dans cette perspective que transformation sociale et formation syndicale se rejoignent.

Partant, le développement d'une formation syndicale accessible et répondant aux besoins de chacune et de chacun tout au long de sa vie syndicale prend tout son sens.

Non seulement dès l'adhésion mais aussi au fur et à mesure des prises de responsabilités.

C'est pourquoi, l'Union Locale CGT Pays du Mont-Blanc se propose de renforcer la formation syndicale en adaptant les moyens pour atteindre cet objectif au service duquel s'inscrit le plan de formation 2026.

Bonne(s) formation(s) !

UNION LOCALE CGT DU PAYS DU MONT-BLANC

✉ 191 Rue Paul Corbin – 74190 PASSY-CHEDDE

☎ +(00)33 4.50.93.60.34

✉ ulcgtpmb742@wanadoo.fr

LA FORMATION SYNDICALE ...

POURQUOI ? Pour être efficace, tout simplement !

Quel que soit le gouvernement en place, nous avons et aurons toujours à défendre nos droits individuels et collectifs contre les attaques permanentes qui visent à les affaiblir, voire à les faire disparaître.

Il n'y a que deux avenirs possibles : l'émancipation dans le travail et la démocratie, ou alors la soumission et l'exploitation. Cette défense de nos intérêts, quel que soit l'employeur et le statut dans le travail, ne peut donc être effective sans deux préalables :

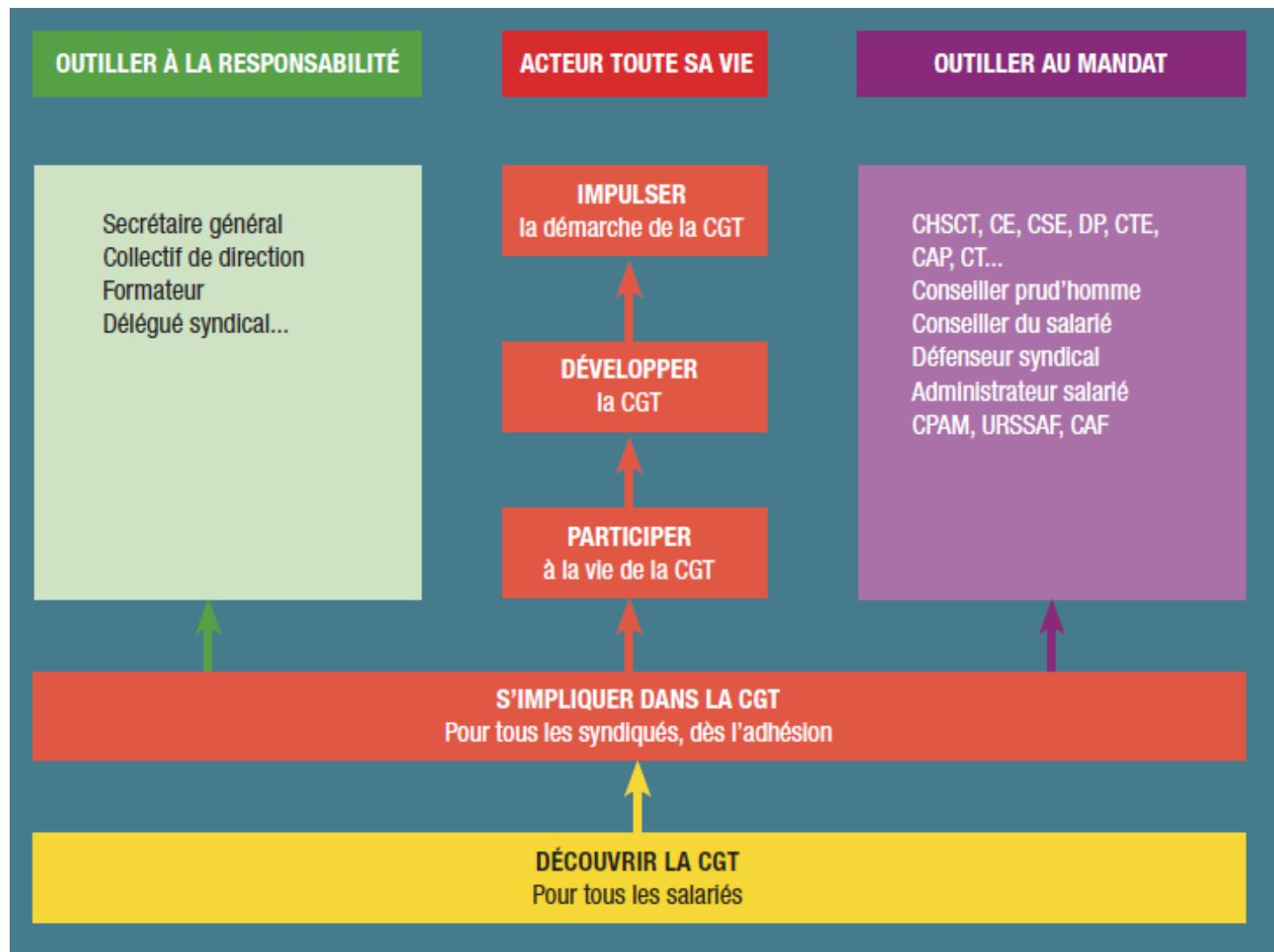
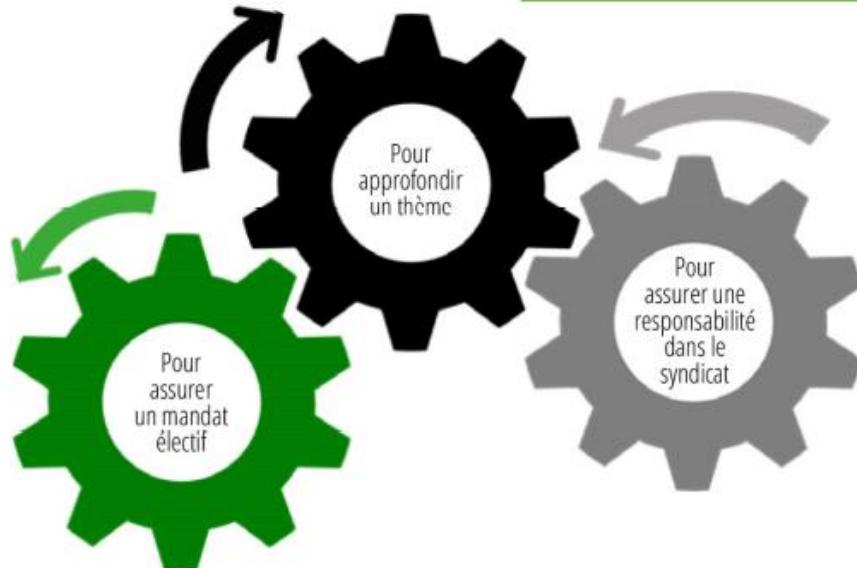
- La CGT doit créer les conditions de la pensée collective, du débat organisé pour permettre l'action revendicative du plus grand nombre ;
- Chaque syndiqué.e, quel que soit son niveau de responsabilité dans l'organisation, doit pouvoir disposer des outils pour intervenir à tous les niveaux de ce processus et ce, quelle que soit la situation.

Répondre à ces deux enjeux passe incontestablement par la formation syndicale, qui est l'outil majeur pour donner à nos syndiqué.e.s les moyens de s'organiser, d'analyser, de revendiquer, et de construire les démarches et actions collectives nécessaires pour gagner.

Tout cela donne à la formation syndicale CGT une place nouvelle et un rôle différent. Développer une formation syndicale accessible, répondant aux besoins de chacune et chacun, dès l'adhésion, au fur et à mesure des prises de responsabilités, puis tout au long de sa vie.



Le nouveau parcours du·de la syndiqué·e



ÊTRE ACTEUR...

TOUTE SA VIE SYNDICALE

C'est une des trois familles de stages proposée par la CGT.

Ouverts à tous, toutes les syndiqué.e.s, ces stages ont vocation à équiper pour être acteur.trice.s de la bataille des idées, en connaissant mieux les fondamentaux de la CGT, ainsi que le fonctionnement du monde économique et social dans lequel nous évoluons.

Ces stages donnent accès à une culture générale syndicale indispensable au débat avec les salarié.e.s de l'entreprise et avec tous, toutes les citoyen.ne.s hors de l'entreprise.



ÊTRE ACTEUR TOUTE SA VIE SYNDICALE - ÊTRE ACTEUR TOUTE SA VIE SYNDICAL

**ÊTRE ACTEUR
TOUTE SA VIE**

S'IMPLIQUER DANS LA CGT

Ce stage constitue à présent l'entrée obligatoire dans le parcours de formation syndicale CGT.

Que ce soit dans les syndicats ou au plus près du lieu de travail des syndiqué(e)s, ce stage s'adresse aux nouveaux et nouvelles syndiqué(e)s de pouvoir afin de leur permettre de se libérer plus facilement pour réaliser leur première expérience de la formation syndicale CGT.

Ce qui compte dans cette journée est de donner envie aux camarades qui nous rejoignent de participer à la vie de notre organisation et aussi de poursuivre leur parcours de formation.

Objectif :

Les nouveaux et nouvelles syndiqué(e)s seront en capacité d'identifier l'organisation de la société et leur place dans la CGT.



Durée : 1 Jour



Public : Nouveaux et nouvelles syndiqué(e)s

Contenu :

La diversité du salariat d'aujourd'hui, l'élaboration des revendications, le fonctionnement de la société, le syndicalisme et les orientations de la CGT.



Cette formation est organisée par les Unions Locales,
INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE VOS STRUCTURES REFERENTES



**ÊTRE ACTEUR
TOUTE SA VIE**

PARTICIPER À LA VIE DE LA CGT

Afin d'aborder l'ensemble des savoirs et savoir-faire identifiés, le bloc «niveau 1» ne peut continuer d'être organisé tel qu'il l'était jusqu'à présent. Ce sont donc trois modules qui sont proposés.

Module 1 : Comprendre la société capitaliste pour mieux la combattre.

Module 2 : Organiser les salarié(e)s du local à l'international.

Module 3 : La démarche revendicative de la CGT pour de nouvelles conquêtes sociales.



Durée : Module 1 : 3 jours
Module 2 : 2 jours
Module 3 : 3 jours



Public : Toutes et tous les syndiqué(e)s

Contenu :

Première étape «obligatoire» pour les nouvelles et nouveaux syndiqué(e)s après leur adhésion, vise à comprendre les valeurs de la CGT ainsi que la place et le rôle de chacun dans notre organisation.

Ce stage est organisé par les Unions Locales, se rapprocher de votre structure référente.



JURIDIQUE

CODE DU TRAVAIL



Durée 1 jours



Public : Tous les élu-es, tous les militant-es en charge de permanences syndicales

Pré-requis : S'impliquer et Participer à la vie de la CGT

Objectifs :

Etre en capacité d'utiliser le code du travail dans son activité militante.

Contenu :

- ⇒ Structure du code du travail.
- ⇒ Enjeu de son utilisation correcte.
- ⇒ Approche militante de l'outil.



Formation dispensée dans les Unions Locales, se rapprocher de votre structure référente.

PLAN DE FORMATIONS 2026 - PLAN DE FORMATIONS 2026-PLAN DE FORMATION



équiper pour agir



PLAN DE FORMATIONS 2026 - Union Locale Pays du Mont-Blanc

191 rue Paul Corbin – 74190 CHEDDE / 04.50.93.60.34 / ulcgtpmb742@wanadoo.fr

NOM DU STAGE	Date détachement	Date de début	Date de fin	nombre de jours
Protocole d'Accord Préelectoral	18/12/25	19/01/26	19/01/26	1
S'impliquer dans la CGT	08/01/26	09/02/26	09/02/26	1
Participer à la vie de la CGT <i>(3 modules découpés en 2 périodes-durée totale de la formation 8 jours)</i>	22/01/26 <i>impératif de se détacher aux 2 périodes en mêmes temps</i>	23/02/26	27/02/26	5
		25/03/26	27/03/26	3
Code du Travail	05/02/26	09/03/26	09/03/26	1
S'impliquer dans la CGT	07/05/26	08/06/26	08/06/26	1
S'impliquer dans la CGT	10/09/26	12/10/26	12/10/26	1
Participer à la vie de la CGT <i>(3 modules découpés en 2 périodes-durée totale de la formation 8 jours)</i>	24/09/26 <i>impératif de se détacher aux 2 périodes en mêmes temps</i>	26/10/26	30/10/26	5
		25/11/26	27/11/26	3
Code du Travail	08/10/26	09/11/26	09/11/26	1

Calendrier 2026 - Formations Union Locale Pays du Mont-Blanc

191 rue Paul Corbin – 74190 CHEDDE / 04.50.93.60.34 / ulcgtpmh742@wanadoo.fr

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 jeu JF	1 dim	1 dim	1 mer	1 ven JF	1 lun	1 mer	1 sam	1 mar	1 jeu	1 dim	JF
2 ven	2 lun	2 lun C.Ex	2 jeu	2 sam	2 mar	2 jeu	2 dim	2 mer	2 ven	2 lun	C.Ex
3 sam	3 mar	3 mar	3 ven	3 mer	3 dim	3 ven	3 lun C.Ex	3 jeu	3 sam	3 jeu	
4 dim	4 mer	4 mer	4 lun	4 lun C.Ex	4 jeu	4 sam	4 dim	4 mer	4 ven	4 dim	
5 lun	5 jeu	5 jeu	5 dim	5 mar	5 ven	5 dim	5 mer	5 sam	5 lun C.Ex	5 jeu	5 sam
6 mar	6 ven	6 lun JF	6 mer	6 sam	6 lun	6 mer	6 dim	6 mar	6 ven	6 dim	
7 mer	7 sam	7 sam	7 jeu	7 dim	7 mar	7 ven	7 lun	7 mer	7 sam	7 lun	C.Ex
8 jeu	8 dim	8 dim	8 mer	8 ven JF	8 lun Simpliquer	8 mer	8 sam	8 mar	8 jeu	8 dim	8 mer
9 ven	9 lun Simpliquer	9 lun	9 lun Code du Trav	9 jeu	9 sam	9 mar	9 jeu	9 dim	9 mer	9 ven	9 lun Code du Trav
10 sam	10 mar	10 mar	10 ven	10 dim	10 mer	10 ven	10 lun	10 jeu	10 sam	10 mar	10 jeu
11 dim	11 mer	11 mer	11 sam	11 lun	11 jeu	11 sam	11 lun	11 mer	11 ven	11 dim	11 mer JF
12 lun	12 jeu	12 jeu	12 dim	12 mar	12 ven la colère	12 dim	12 mer	12 sam	12 lun Simpliquer	12 jeu	12 sam
13 mar	13 ven	13 ven	13 lun	13 mer	13 sam	13 lun	13 jeu	13 dim	13 mar	13 ven	13 dim
14 mer	14 sam	14 sam	14 mar	14 jeu JF	14 dim	14 mar	14 jeu	14 lun	14 mer	14 sam	14 lun
15 jeu	15 dim	15 dim	15 mer	15 ven	15 lun	15 mer	15 sam JF	15 mar	15 jeu	15 dim	15 mar
16 ven	16 lun	16 lun	16 jeu	16 sam	16 mar	16 jeu	16 dim	16 mer	16 ven	16 lun	16 mer
17 sam	17 mar	17 mar	17 ven	17 dim	17 mer	17 ven	17 lun	17 jeu	17 sam	17 mar	17 jeu
18 dim	18 mer	18 mer	18 sam	18 lun	18 jeu	18 sam	18 mar	18 ven	18 mer	18 dim	18 ven
19 lun PAP	19 jeu	19 jeu	19 dim	19 mar	19 ven	19 dim	19 mer	19 sam	19 jeu	19 lun	19 sam
20 mar	20 ven	20 ven	20 lun	20 mer	20 sam	20 lun	20 jeu	20 mar	20 ven	20 lun	20 dim
21 mer	21 sam	21 sam	21 mar	21 jeu	21 dim	21 mer	21 ven	21 lun	21 mer	21 sam	21 lun
22 jeu	22 dim	22 dim	22 mer	22 ven	22 lun	22 mer	22 sam	22 mar	22 jeu	22 dim	22 mar
23 ven	23 lun	23 lun	23 jeu	23 sam	23 mar	23 jeu	23 dim	23 mer	23 ven	23 lun	23 mer
24 sam	24 mar Modules 1	24 mar Modules 1	24 ven	24 dim	24 mer	24 ven	24 lun	24 jeu	24 sam	24 mar	24 jeu
25 dim	25 mer & 2	25 mer Participer	25 sam	25 lun JF	25 jeu	25 sam	25 mer	25 ven	25 mer Participer	25 ven JF	
26 lun	26 jeu Module 3	26 jeu Module 3	26 dim	26 mar	26 ven	26 dim	26 mer	26 sam	26 lun Participer	26 sam JF	
27 mar	27 ven	27 ven	27 lun	27 mer	27 sam	27 lun	27 jeu	27 dim	27 mar Modules 1	27 ven JF	
28 mer	28 sam	28 sam	28 mar	28 jeu	28 dim	28 mar	28 ven	28 lun	28 mer & 2	28 sam	28 lun
29 jeu			29 mer	29 ven	29 lun	29 mer	29 sam	29 jeu	29 dim	29 mar	
30 ven	30 lun C.Ex	30 lun C.Ex	30 jeu	30 sam	30 mar	30 jeu	30 mer	30 lun	30 jeu	30 lun	30 mer
31 sam			31 mar	31 dim		31 ven	31 lun	31 sam	31 jeu	31 sam	31 jeu

C.Ex : Commission Exécutive Union Locale PMB

Vacances & jours fériés

Simpliquer

Participer Modules 1-2-3

Code du Travail

Protocole d'Accord Préelectoral

La formation syndicale: un droit et un outil pour la construction syndicale !
INSCRIVEZ-VOUS !



LA FORMATION SYNDICALE

POURQUOI ?



Pré-inscription Formation Syndicale

INTITULÉ DU STAGE : _____
 DATE DE LA SESSION : du ____ / ____ au ____ / ____



Attention !

**Dans l'intérêt du stagiaire et de son syndicat,
 les stagiaires s'engagent à être présents à
l'intégralité du stage**

A RENVOYERA :

**Union Locale CGT
 Pays du Mont-Blanc
 191 Rue Paul Corbin-74190 CHEDDE**

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE STAGIAIRE

NOM :	PRÉNOM :			
ADRESSE PERSO :				
CP :	VILLE			
COURRIER ÉLECTRONIQUE :				
TÉLÉPHONE :				
DATE DE NAISSANCE :	/ /	DATE D'ADHÉSION À LA CGT :	/ /	
NOM DE L'ENTREPRISE :				
QUALIFICATION :	SALARIÉ DU PRIVÉ <input type="checkbox"/>	SALARIÉ DU PUBLIC <input type="checkbox"/>	PRIVÉ D'EMPLOI <input type="checkbox"/>	RETRAITÉ <input type="checkbox"/>
	OUVRIER <input type="checkbox"/>	EMPLOYÉ <input type="checkbox"/>	A. MAÎTRISE <input type="checkbox"/>	TECHNICIEN <input type="checkbox"/>
	ENSEIGNANT <input type="checkbox"/>	INGÉNIEUR/CADRE <input type="checkbox"/>		

STRUCTURES SYNDICALES

SYNDICAT :	
FÉDÉRATION (branche professionnelle, ex. commerce, banques assurances, ...):	
UNION LOCALE (lieu de travail) :	

FORMATION SYNDICALES SUIVIES

ANNÉE :	FORMATION :

RESPONSABILITÉS SYNDICALES

AU SYNDICAT :	A L'UNION LOCALE :	
---------------	--------------------	--

MANDATS

DANS L'ENTREPRISE	RSS <input type="checkbox"/>	DS <input type="checkbox"/>	CSE <input type="checkbox"/>	CSSCT <input type="checkbox"/>	AUTRE :
HORS ENTREPRISE	CONSEILLER DU SALARIÉ <input type="checkbox"/>			CONSEILLER PRUD'HOMME <input type="checkbox"/>	DÉFENSEUR SYNDICAL <input type="checkbox"/> AUTRE :

**NOM ET COORDONNÉES DU RESPONSABLE
 A LA FORMATION DU SYNDICAT**

Signature et cachet du Responsable du syndicat